

# Les Nouvelles de Chanonat

Journal trimestriel d'information

Bulletin municipal

Mai 2010 n°59



## Le mot de la municipalité

### Dans ce numéro,

Informations municipales	2-4
Vie associative	
- La chanonatoise	4-5
- Les Amis de l'Auzon	5
- Association pour le don du sang bénévole	6
- Tous pour un sourire	6
- Sapeurs-pompier	6
Informations culturelles	
- Commission Culture	7
- Médiathèque	7
- Champ libre	7
- Association Rêves	8
- Art, Culture, Patrimoine de Chanonat	8
Nouvelles des écoles	9
Informations Générales	10
Etat civil	10

La rivière « L'Auzon », qui traverse notre village, prend sa source à Beaune-Le-Chaud commune de Saint-Genès-Champanelle et irrigue ensuite les communes de Chanonat, Le Crest, la Roche Blanche, Orcet, le Cendre et Cournon où elle rejoint l'Allier.

L'Auzon, qui est vraisemblablement à l'origine du choix de l'implantation de notre village, présente un taux alarmant de pollution par les produits phytosanitaires.

Le résultat des analyses consécutives aux prélèvements effectués à la confluence de l'Allier ont démontré que le taux de certaines molécules était anormalement élevé et particulièrement inquiétant.

Un comité de pilotage s'est rapidement mis en place pour étudier le problème et définir une stratégie.

Ce comité conduit par Clermont Communauté et le Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre (SMVV) compétent également sur la vallée de l'Auzon, ont décidé de lancer une étude spécifique de cette problématique.

Le but de la démarche est de mieux connaître les causes de cette pollution et de proposer un programme ciblé afin de les réduire.

C'est le bureau d'études SAFEGE qui a été désigné pour conduire cette réflexion. L'étude se compose d'un diagnostic et d'un programme d'action.

Le diagnostic : les multiples origines de cette pollution proviennent des pratiques de désherbage et traitements divers (agriculture, collectivités locales, jardins potagers et divers espaces verts publics et privés).

Le cabinet SAFEGE a proposé cinq points de prélèvement afin de cerner plus précisément le phénomène et apporter les solutions appropriées.

Il est désormais indispensable et urgent de changer nos pratiques d'utilisation de produits phytosanitaires.

Chacun de nous est concerné. Chacun de nos gestes est important. D'abord, il faut lire attentivement les notices des fabricants puis faire des pulvérisations raisonnées et parfaitement ciblées. Les fonds de cuves et les eaux de rinçage ne doivent en aucun cas être déversés dans le réseau d'égout mais laissés sur le terrain. Lorsque cela est possible, le désherbage mécanique ou thermique doit être privilégié. Chacun de nous a le devoir d'améliorer ses pratiques « agro-environnementales » pour que l'Auzon retrouve et conserve une qualité d'eau indispensable au maintien de sa flore et de sa faune.



Le Maire

## Travaux sur la RD 2089 (traversées de Varennes)

Après le retard pris au début, pour cause d'intempéries, les travaux avancent normalement. La fin du chantier est prévue pour fin mai 2010.



Chantier le 27 mars 2010

## Compte administratif 2010

Le budget a été présenté le 30 mars 2010 au Conseil Municipal qui l'a accepté à l'unanimité,

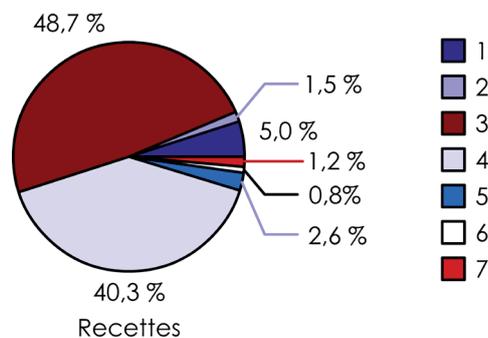
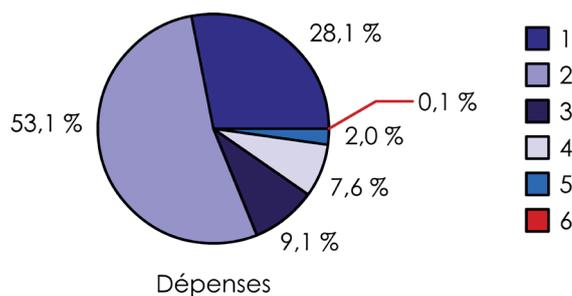
### Budget de fonctionnement

#### Dépenses

1 - Charges à caractère général	180 146 €
2 - Charges de personnel	340 594 €
3 - Charges de gestion courante	58 247 €
4 - Charges financières	48 741 €
5 - Charges exceptionnelles	12 542 €
6 - Opérations d'ordre	600 €
<b>Total</b>	<b>640 870 €</b>

#### Recettes

1 - Produit des services du domaine	43 167 €
2 - Opérations d'ordre	12 900 €
3 - Impôts et taxes	423 438 €
4 - Dotations et participations	349 844 €
5 - Autres produits de gestion courante	22 423 €
6 - Atténuations de charges	6 620 €
7 - Produits exceptionnels	10 257 €
<b>Total</b>	<b>868 649 €</b>



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 640870 € et les recettes à 868649 €, soit un excédent de 227779 €.

Les charges à caractère général couvrent les dépenses d'électricité, de combustibles, d'entretien des réseaux, de transport, les fournitures de bureau et scolaires, etc.

Les charges de gestion courante font face aux dépenses d'aide sociale, aux contributions aux organismes de regroupement (syndicats intercommunaux).

Les charges financières représentent les intérêts des emprunts.

Les dotations et participations concernent les sommes reçues de l'état (dotation globale de fonctionnement, solidarité rurale, fonds de péréquation...)

### Budget d'investissement

#### Dépenses

1 - Dépenses d'équipement	57 762 €
2 - Opérations financières	352 227 €
<b>Total</b>	<b>409 989 €</b>

#### Recettes

1 - Recettes d'équipement	28 421 €
2 - Opérations financières	223 556 €
<b>Total</b>	<b>251 977 €</b>

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 409 989 € et les recettes à 251 977 €, soit un déficit de 158 012 €.

Les dépenses d'équipement représentent divers travaux (électrification, travaux de voirie, bâtiments, etc.)

Les opérations financières couvrent le remboursement du capital des emprunts.

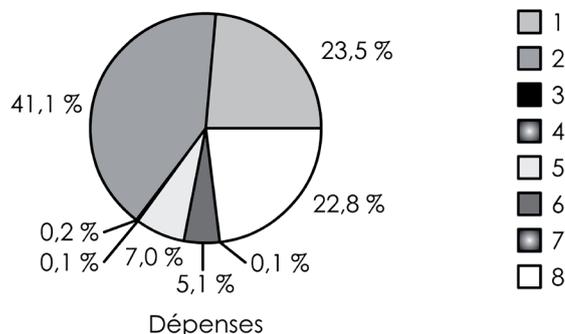
L'excédent global de l'exercice (excédent de fonctionnement – déficit d'investissement) s'élève à 69 767 €.

## Budget Primitif 2010

### Budget de fonctionnement

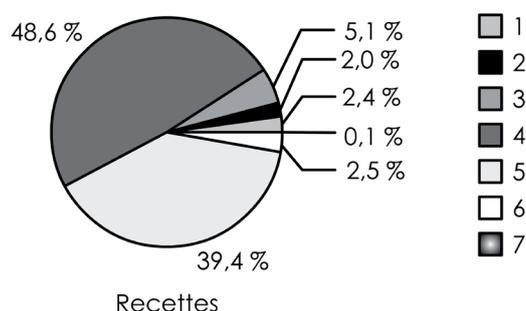
#### Dépenses

1 - Charges à caractère général	209 260 €
2 - Charges de personnel	366 050 €
3 - Dépenses imprévues	2 000 €
4 - Opérations d'ordre	1 000 €
5 - Charges de gestion courante	62 700 €
6 - Charges financières	45 400 €
7 - Charges exceptionnelles	930 €
8 - Virement à la section d'investissement	202 635 €
<b>Total</b>	<b>889 975 €</b>



#### Recettes

1 - Excédents antérieurs reportés	21 000 €
2 - Opérations d'ordre	18 000 €
3 - Produit des services du domaine	45 200 €
4 - Impôts et taxes	432 355 €
5 - Dotations et participations	350 770 €
6 - Autres produits de gestion courante	22 150 €
7 - Produits exceptionnels	500 €
<b>Total</b>	<b>889 975 €</b>



### Budget d'investissement

#### Dépenses

1 - Dépenses d'équipement	327 000 €
2 - Opérations financières	298 412 €
<b>Total</b>	<b>625 412 €</b>

#### Recettes

1 - Recettes d'équipement	53 100 €
2 - Opérations financières	486 677 €
3 - Emprunts	85 635 €
<b>Total</b>	<b>625 412 €</b>

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 409 989 € et les recettes à 251 977 €, soit un déficit de 158 012 €.

Les dépenses d'équipement représentent divers travaux (électrification, travaux de voirie, bâtiments, etc.)

Les opérations financières couvrent le remboursement du capital des emprunts.

L'excédent global de l'exercice (excédent de fonctionnement – déficit d'investissement) s'élève à 69 767 €.

### Travaux et acquisitions prévus en 2010

#### Chanonat

- Réparation de l'éclairage public à la salle des loisirs
- Enfouissement réseau France télé-com
- Réfection du pont du Chabris
- Rénovation des locaux du pôle culturel (ancienne cure)
- Rénovation à la cantine de l'école

#### Jussat

- Terrain de jeu
- Chauffe-eau à la voute
- Accumulateur à l'école

#### Varenes

- Eclairage route de Chanonat à Varenes
- Enfouissement réseau France télé-com
- Empierrement du chemin des Rivaux Traverse de varenes RD 2089 (en partenariat avec le Conseil Général qui est le maître d'œuvre)

Acquisition de matériel pour les services techniques (perforateur, nettoyeur haute pression, tronçonneuse, perceuse à colonne, divers)

### Budget d'assainissement

Le budget a été présenté le 30 mars 2010 au Conseil Municipal qui l'a accepté à l'unanimité,

#### Compte administratif 2009

<b>Budget de Fonctionnement</b>	
Dépenses	70 005 €
Recettes	81 746 €
Excédent	11 741 €
<b>Budget d'investissement</b>	
Dépenses	22 218 €
Recettes	164 321 €
Excédent	142 103 €

#### Budget primitif 2010

<b>Budget de Fonctionnement</b>	
Dépenses	85 720 €
Recettes	85 720 €
<b>Budget d'investissement</b>	
Dépenses	17 4714 €
Recettes	17 4714 €

# Informations Municipales

## Budget du CCAS

Le budget a été présenté le 30 mars 2010 la commission du CCAS qui l'a accepté à l'unanimité.

### Compte administratif 2009

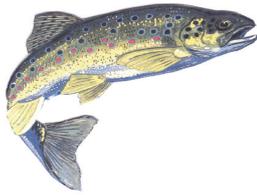
Dépenses	3 815 €
Recettes	7 171 €
Excédent	3 356 €

### Budget primitif 2010

Dépenses	8 855 €
Recettes	8 855 €

## Vie Associative

### ■ La Chanonatoise



Siège social : Mairie – 63450 CHANONAT

La société de pêche « La chanonatoise » a tenu son assemblée générale ordinaire, dans les locaux de la Maison des Associations à Chanonat (puy de Dôme) le dimanche 28 février 2010 sur convocation individuelle adressée par le président de l'association, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Compte-rendu moral 2009,
- Compte-rendu financier 2009
- Prévisions 2010,
- Election du bureau,
- Questions diverses,
- Distribution des cartes.

Monsieur le président remercie monsieur le Maire, Madame Rives et les 45 membres pour leur présence aux travaux de cette assemblée générale.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président demande une minute de silence en mémoire de Messieurs Joseph WALKIEWIEZ, pêcheur et ancien membre du bureau, et Gérard RIVES, ancien Maire de Chanonat, disparus au cours de l'année 2009.

### Compte-rendu moral 2009

#### Auzon

- 13 mars : 1er lâcher de 50 kg de truites fario,
- 14 mars : ouverture,
- 28 mars : lâcher d'alevins,
- 1er juin : vidange du petit étang et 2ème lâcher de truites (reste de la fête de la pêche)

#### Étang de la Prairie

- 17 mars : lâcher de 50 kg de carpes, 50 kg de gardons, 5 kg de goujons, 10 kg de tanches et 10 kg d'ables,
- 4 avril : ouverture,
- courant avril :
  - réparation du panneau plexi glace et peinture par Jean Claude Vaux,
  - réparation et changement des plaques du béal du petit étang et des plaques de sécurité du grand étang par Gabriel Constanty et Emile Faure,
  - curage du petit étang suite à sa vidange,
- 13 juin : nettoyage de printemps du béal de Flore et des abords de l'étang,
- 21 novembre : nettoyage du béal,

### Réunions et rencontres

- 13 mai : réunion du bureau pour la préparation de la journée de la fête de la pêche,
- 31 mai : Fête de la Pêche à l'étang de la prairie,
- 10 juin : réunion du bureau pour l'organisation et la répartition des tâches pour le concours de pêche,
- 20 juin : concours de pêche à l'étang de la Prairie.
- 13 décembre : un casse-croûte a été offert par la société aux personnes qui ont participé aux travaux pendant l'année ou rendu des services. ce repas a réuni une vingtaine de participants. Ce repas a été avancé en décembre, alors qu'il se faisait en janvier, à cause du départ des propriétaires du bar.

### L'Auzon, qu'en est-il de la pollution ?

Plusieurs réunions ont eu lieu au cours de l'année 2009, organisées par le Syndicat mixte de la Vallée de la Veyre : les 21 avril, 2 juillet, 2 septembre et 20 novembre auxquelles assistaient Monsieur le maire de Chanonat, messieurs Theillon, Constanty et Demolles.

Le Président donne la parole à François Demolles, adhérents de la société de pêche mais également Hydrobiologiste.

Il en est ressorti que l'Auzon est un des ruisseaux les plus pollués de la région par des pesticides surtout des désherbants. Parmi eux figurent des résidus de Glyphosate (Roundup), d'autres interdits depuis plusieurs années comme l'Atrazine. Les principaux utilisateurs identifiés sont les services techniques des collectivités, les agriculteurs et les jardiniers amateurs. Les mesures ont été faites en amont de la confluence avec l'Allier.

En amont de ce point, il a été prévu 5 points de prélèvements répartis sur le cours d'eau. Les premiers résultats donnent des écarts importants avec une aggravation de l'amont vers l'aval.

Pour l'instant, Monsieur Demolles rassure les pêcheurs en ce qui concerne la partie qui passe à Chanonat, la pollution est faible, bien qu'elle soit en légère augmentation.

Pour la prolifération du poisson, il est important de restaurer les berges, de réduire les problèmes des infranchissables (cascades, dénivelés dus à des constructions, ...), car en fonction du débit, les truites ont du mal à remonter le courant ou à se déplacer.

Dans l'Auzon, la présence d'insectes dénote une bonne qualité, par contre si les zones ensablées devenaient plus importantes, il pourrait y avoir une incidence sur la qualité biologique entraînant une diminution de la reproduction d'insectes, sur la taille des poissons.

Monsieur le Maire intervient en indiquant que le personnel technique a suivi une formation au sujet des produits phytosanitaires, et l'utilisation de ceux-ci sont en forte diminution sur la commune.

Il signale également que des travaux sont prévus au Pont du Chabri : réfection du parapet, assises en béton armé, renforcement de la semelle. Ces travaux seront faits en concertation avec les personnes compétentes afin de prévoir une zone franchissable.

Une demande est lancée à tous les usagers de la commune pour ne rien déverser dans les égouts, car ceux-ci se déversent directement dans le ruisseau (peintures, pesticides, huiles de vidange, etc....).

Le compte-rendu moral est approuvé à l'unanimité.

## Compte-rendu financier

Jean Claude Vaux, trésorier, présente les comptes de résultats 2008 :

- 36 pêcheurs au ruisseau et 58 à l'étang se sont inscrits,
- Pour le ruisseau, les recettes sont de 1929.16 €, les dépenses de 1754.26 €, soit un bénéfice de 174.90 € (déficit 2008 : 134.21 €),
- Pour l'étang, les recettes sont de 3252.17 €, les dépenses de 1871.98 €, soit un bénéfice de 1380.19 € (déficit 2008 : 134.21 €),
- L'excédent s'élève à 1555.09 €,
- Le total de la trésorerie est de 12002.83 €.

Suite à la présentation de ces comptes, l'assemblée décide de reconduire les prix des cartes pour le ruisseau à 20 € et pour l'étang à 16 € comme l'an dernier.

Le compte-rendu financier est approuvé à l'unanimité.

## Prévisions 2010

Mercredi 10 février, Monsieur le maire a convoqué les représentants des associations de la commune afin d'établir un calendrier commun des activités pour qu'il n'y ait pas deux activités le même jour.

En ce qui concerne la société de pêche, les activités prévues en 2010 sont les suivantes :

- Dimanche 28 février : assemblée générale, vente des cartes et repas,
- Dimanche 7 mars : 2ème distribution des cartes à 11 h 00,
- Vendredi 12 mars à 16 h 00 : lâcher de 50 kg de carpes, 50 kg de gardons, 10 kg d'ables, 10 kg de tanches et 5 kg de goujons dans l'étang puis 50 kg de truites Fario à 17 h 30 dans le ruisseau,
- Samedi 13 mars : ouverture de la pêche à l'Auzon,
- Samedi 3 avril : ouverture de la pêche à l'étang de la Prairie,

## Les amis de l'Auzon

L'assemblée générale s'est tenue le 15 janvier 2010. Un nouveau bureau a été élu.

Madame Marcelot n'a pas voulu reprendre la présidence. Nous la remercions pour ses bons et loyaux services au sein du Club durant de nombreuses années.

Bureau élu :

- Présidente : Michelle Fernandez
- Vice-Présidente : Marie-Thérèse Gauthier
- Trésorière : Jeanine Vissac

- Dimanche 23 mai : fête de la pêche à l'étang de la Prairie,
- Samedi 26 juin : concours de pêche à l'étang de la Prairie.

Le Président rappelle que la prise des truites est limitée à 6 par jour, et la taille minimum est de 20 cm.

Le président rappelle qu'en ce qui concerne les cartes à la journée pour l'étang, celles-ci doivent être mises dans la boîte à lettre prévue à cet effet avant de commencer à pêcher.

## Election du bureau

Le Président donne la liste des membres sortants, Bruno Gandeboeuf est démissionnaire, il souhaiterait que d'autres candidats se présentent et propose la candidature de Jean Claude Roussel.

Les candidats suivants :

Jean Vigne	président d'Honneur
Bernard Theillon	président
Jean Claude Vaux	trésorier
Jean Paul Philippon	secrétaire
Ludovic Constanty	membre
Emile Faure	membre
Gilles Gauthier	membre
Michel Gonzalez	membre
Henri Laveran	membre
Jean Claude Roussel	membre
Gérard Vissac	membre
Gabriel Constanty	garde
Frédéric Rachado	garde
Paul Secques	garde

Sont élus à l'unanimité.

## Questions diverses

Pour le concours de pêche de l'an dernier, le bureau déplore pour la deuxième année le faible nombre de concurrents. Cette journée est organisée pour les adhérents et représente du travail, aussi le bureau souhaiterait plus de concurrents au prochain concours du 26 juin.

Le président demande à Monsieur le Maire la possibilité de fixer les dates de nettoyage du béal plus tôt pour que les gens puissent se rendre disponibles et qu'elles soient fixes.

Le Président signale que 109 € ont été donnés par les époux Duchaine-Hallavant suite à leur mariage. Il les remercie pour ce geste.

Plus aucune question n'étant posée, le Président propose de passer à la distribution des cartes en précisant qu'il y aura une deuxième distribution dans cette salle dimanche 8 mars de 11 h à 11 h 30.

Cette assemblée a été suivie d'un repas entre pêcheurs et non pêcheurs au restaurant

« Au relais d'Auvergne » à Veyre Monton qui a réuni 46 convives.

- Trésorière-adjointe : Jeanine Chapad
- Secrétaire : Huguette Neyrial
- Secrétaire-adjointe : Ginette Muffat

Le club comprend 33 membres actifs. Il est ouvert tous les vendredis de 14 h à 18 h à la Maison des associations. Beaucoup de joueurs de belote, mais aussi un petit atelier de tricôt, crochet, broderie. Les personnes intéressées sont cordialement invitées à se joindre à nous.

Les dates des prochaines manifestations seront communiquées en temps voulu.

## Association pour le don du sang bénévole

### Section de Chanonat

Nous vous renouvelons les dates des prochaines collectes de sang. Afin que jamais « le précieux liquide source de vie ne vienne à manquer pour celles et ceux qui en attendent espoir et guérison ».

#### Collectes plasmaphérèse :

Tallende : lundi 2 août 14 h 30 / 17 h 45 : salle des fêtes  
 mardi 3 août 8 h 30 / 11 h 30 : salle des fêtes  
 14 h 30 / 17 h 45 : salle des fêtes



#### Collectes sang total :

Tallende : jeudi 22 avril 16 h 30, salle des fêtes  
 Saulzet-Le-Froid : mardi 27 avril 8 h 30/14 h 30, salle des fêtes  
 Aydat : lundi 3 mai 17 h/19 h 30, foyer rural  
 Le Crest : jeudi 17 juin 17 h/19 h 30, salle des loisirs  
 Saint-Saturnin : mercredi 23 juin 17 h/19 h 30, salle des fêtes  
 Vernet Saint-Marguerite : vendredi 9 juillet 17 h/19 h 30, salle des fêtes

## Tous pour un sourire

L'association a été créée le 8 février 2000 dans un esprit de solidarité, de convivialité et de souvenirs.

Les bénéfices, les rentrées d'argent ou dons sont intégralement reversés à l'association et nous servent à financer, organiser nos manifestations culturelles, sportives, ou animations\* des enfants hospitalisés (ou en hôpital de jour) de toute la pédiatrie de l'Hôtel-Dieu du CHU de Clermont-Ferrand.

Ces journées sont réservées non seulement aux enfants hospitalisés mais aussi à leurs parents, frères et sœurs.

Notre première manifestation a débuté en juin 2001.

A retenir que pour cette année 2010 notre association TOUS POUR UN SOURIRE fête ses 10 ans et notre projet est de faire un rassemblement de motards (pour fin août) « Solidarité motards », avec huissier de Justice pour valider ce rassemblement ... Mais là encore nous attendons nos dernières autorisations pour définitivement officialiser notre projet.

Rendez-vous donc dans la prochaine parution...



Fernando De Aranjó  
 14 Route Notre Dame de l'arbre  
 63 450 Chanonat  
 Tel : 06 61 77 74 01  
 E-Mail : touspourunsourire@orange.fr

\*(Tournoi de football (féminin & masculin) et son Repas Dan-sant (on compte beaucoup sur cette journée car c'est avec elle qu'on essaie de faire des bénéfices) ; Jumbo de Clermont-Ferrand (sortie Motos, Side-Car, Trike) ; Venue à l'Hôtel-Dieu de Ronald Mac Donald ; Tirs à l'Arc ; Sortie Equestre ; des Minis-Concerts (pour apporter davantage de fonds) ; le Club d' Egliseneuve-Près-Billom qui organise leur plateau de football des débutants et reverse la totalité de leurs bénéfices à notre Association ; Sortie Voile à Confolant ; Noël des enfants de l'Hôtel-Dieu ; ...).



## Sapeurs - Pompiers de Chanonat

Le Centre d'Intervention de Chanonat recrute...

- Vous avez entre 16 et 55 ans
- Vous habitez sur la commune (Chanonat, Jussat, Varennes)
- Vous pratiquez une activité physique régulière
- Vous appréciez le contact humain
- Vous aimez aider les autres

Le Centre d'Intervention de Chanonat recrute des futurs sapeurs-pompiers volontaires pour mener des missions de secours et d'incendie.

Pour tout renseignement et demande de dossier d'engagement, veuillez contacter :

L'Adjudant-chef Philippe Raynaud (Chef de centre) :

06 72 25 45 85 ou 04 73 87 31 94

Le Caporal Julien Brunhes (Adjoint-Chef de centre) :

06 85 36 48 18 ou 04 73 87 51 08

Le volontariat, en quelques mots :

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite, en principe au grade de sapeur. La première année constitue une année probatoire. Le renouvellement de l'engagement est subordonné à la vérification périodique des conditions d'aptitude physique et médicale.

Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière. Durant les formations, les astreintes, les interventions, le sapeur-pompier perçoit des vacations, celles-ci varient en fonction du grade et des fonctions exercées au sein du centre.

Centre d'Intervention de Chanonat

Rue Jean de Châteauneuf

04 73 87 54 93



## ■ Commission Culture - Programmations 2010

En partenariat avec les deux associations culturelles (Champ Libre et Art Culture et Patrimoine), le Château de la Bâtisse, les animatrices de la Médiathèque, le Comité des Fêtes et tous les membres de la commission, artistes ou non.

1er mai : Journée des Châteaux d'Auvergne. Visites guidées à 15h et 16h30 du château de la Bâtisse et des jardins par le propriétaire, avec lecture de passages appropriés des poèmes de L'abbé Delille. Une tombola sera offerte gracieusement aux visiteurs ayant acquittés le droit d'entrée habituel.

29 mai - 13 juin : L'association Champ libre présente une exposition d'art contemporain avec une conférence d'Isabelle de Maison Rouge le 4 juin en soirée au Château de la Bâtisse, conférence sur l'art contemporain. Voir article « association Champ Libre ».

6 juin : journée nationale des jardins : « Rendez-vous aux jardins ». Visites à 15h et 16h30 des jardins au château de la Bâtisse avec exposition d'outils de jardinage prêtés par la mairie de Cournols et issus de la collection privée de M. Vernadat de Jussat qui en a fait don à cette commune.

Samedi 26 juin : les Musicales de Chanonat. Pour la deuxième année la commission organise des concerts dans les trois villages (Jussat, Varennes et le bourg). Deux concerts en matinée à Jussat et Varennes et un, en soirée place Delille, qui se prolongera probablement par un repas festif animé. La musique du monde sera à l'honneur.

Samedi 18 et dimanche 19 septembre : les journées du Patrimoine. « Les assises de la chaise », exposition originale de chaises, salle des loisirs. La chaise à travers les âges, les coutumes, les formes... Si vous possédez des chaises

qui par leurs caractéristiques particulières mériteraient d'être exposées merci de contacter dès maintenant Hélène Delaigue au 04 73 79 42 41.

L'association Champ libre participera également à ces journées en présentant une vidéo sur le dessin à la Chapelle Notre Dame de l'Arbre.

Samedi 25 septembre : fête Patronale.

Vendredi 19 novembre : les Automnales. Représentation théâtrale salle des loisirs, « Nid douillet, tendre foyer » en partenariat avec le Conseil Général.

Samedi 20 novembre : l'association Art Culture et Patrimoine organisera probablement cette journée sur le thème « poésie et peinture ». Participation de peintres qui réaliseront des tableaux à partir de textes poétiques.

Dans l'année : Jean-Claude Farce (habitant de Chanonat, membre de la commission Culture) proposera une exposition à la médiathèque sur le thème « L'Enfance de l'Art, l'Art de l'Enfance ». Cette exposition de diverses créations personnelles aura pour but d'aborder le processus créatif qui conduit, dès l'enfance et tout au long de sa vie, à appréhender au mieux la démarche des artistes. Contes, rêveries, créativité... pour les petits mais aussi pour les grands. Du premier jouet aux portes de l'art, voyage initiatique au pays du rêve. Et puis, et toujours des « cafés débats » qui seront animés par Champ Libre.

Par ailleurs, la commission Culture vous informe de l'ouverture prochaine d'un labo photos argentiques au « Pôle Culturel » (ancienne cure) animé par Bruno Ribière (habitant de Chanonat, membre de Champ Libre et de la commission Culture).

Et un peu plus tard, ouverture d'un atelier d'Art Plastique, également au Pôle Culturel, animé par Julia Flayac (habitante de Chanonat, membre de Champ Libre et de la commission Culture).

## ■ Médiathèque

7, rue de la mission  
63 450 Chanonat  
Tél : 04 73 78 21 51

Jours et horaires d'ouvertures :

- mercredi de 15h00 à 17h00
- vendredi de 16h30 à 18h30
- samedi de 10h30 à 12h00

Lors de différents emprunts des erreurs ont été constatées :

- pour le CD concernant « Frank Michaël »-Olympia 2001, la boîte a été rendue vide,
- pour le DVD « Une baraque à tout casser », la boîte contenait le DVD « The Money Pit »

Nous vous remercions de bien vouloir vérifier si vous n'êtes pas en leur possession.

## ■ Champ Libre

Du 29 mai au 13 juin 2010, l'association Champ Libre présente une exposition d'art contemporain intitulé « TROPISMES ». Durant cette période, une dizaine de jeunes artistes vont investir des espaces privés et publics du village : jardin de particulier, jardin de la cure, chapelle, bord



Nous vous attendons nombreux même si le ciel est radieux ! Le renouvellement du fond permanent a été effectué récemment.

A bientôt.

Nous vous remercions de faire passer le message.

L'équipe de la médiathèque.

de l'Auzon, mairie...L'exposition se déroulera donc sous la forme d'un parcours ou différents médiums seront présentés : peintures grands formats, sculptures en acier, bois, céramiques, photographies. Des visites pourront être organisées pour les groupes et les scolaires durant l'exposition.

En parallèle, le 4 juin 2010 au château de la Bâtisse, se déroulera une conférence d'Isabelle de Maison Rouge, historienne et critique d'art, sur l'art contemporain.

## ■ Association Rêves



THEATRE

Le 08 mai 2010

à 20 h 30

Salle des Fêtes  
CHANONAT

C'est à Chanonat, pour la 3ème année consécutive, que la Troupe « Les 3 Coups » présentera sa nouvelle pièce « Finie la comédie » au profit de l'Association REVES.

La pièce : six tableaux, des personnages, deux lieux : des nombres pairs. Chaque situation, chaque personnage a son côté pile et son côté face. On y croit, on y rit, bref : on s'amuse. Lorraine LEVY, sœur cadette de l'écrivain Marc LEVY, joue avec les mots, avec la vie et quitte la scène sur un renversement inattendu. Finie la comédie ? Vive la comédie !

L'Association : RÊVES est une association caritative, reconnue œuvre de bienfaisance, dont la vocation est de réaliser les rêves d'enfants atteints de maladies graves, maladies dites à pronostic réservé. En concrétisant leur désir le plus cher, ces enfants peuvent ainsi s'évader de la maladie et de l'hôpital qu'ils côtoient régulièrement. Une bouffée d'air pur dans le présent et une force pour mieux envisager l'avenir...

Venez profiter d'un joyeux moment et apporter votre aide aux enfants malades.

Tarif : 8 € (gratuit pour les moins de 10 ans) / Réservations au 04.73.84.33.69 ou 06.62.94.94.17



## ■ Art, Culture, Patrimoine de Chanonat

L'assemblée générale de l'association Art-Culture-Patrimoine de Chanonat a eu lieu le 12 mars 2010.

Catherine Chavarot-Queyriaux élue, remplacera Michel Favier comme secrétaire, et Chantal Gayaud assumera la fonction de trésorière à la place d'Anne Marie Chabory. Claudie Bally-Rives est réélue présidente.

L'émission « les gens d'ici », sur France bleue pays d'Auvergne avait choisi Chanonat et le personnage marquant de ce village que fut Jacques Delille, pour sujets évoqués le 3 février 2010.

Comme les animations 2010 initialement prévues n'ont pas pu être préparées, Art Culture Patrimoine envisage de reporter la traditionnelle journée de peinture en fin d'année et pour rendre, une nouvelle fois, hommage à Jacques Delille, l'idée du thème 2010 serait : « L'art et la poésie ».

Comme chaque année, le désir de l'association est de faire participer les chanonatois(es) et en particulier les enfants des écoles. Dès maintenant, prenez vos plumes et à la façon de Delille ou simplement à la façon chanonatoise, préparez votre texte poétique, votre poème et adressez le nous, ou déposez le en mairie. Une sélection sera faite et les peintres devront l'illustrer.

PS : le blog de l'association est resté muet durant ces derniers mois, si quelqu'un veut aider à le faire revivre, il est le bienvenu et la présidente le remercie.

Claudie Bally-Rives  
74 rue Beausoleil  
63100 Clermont Ferrand  
Téléphone : 04 73 19 14 04 ou 06 758 736 47  
<http://art-culture-patrimoine-chanonat.over-blog.com/>



## ■ Ecole Maternelle

Avec la quantité de neige tombée cet hiver, les enfants ont pu réaliser des bonhommes de neige dans la cour de l'école. Tous les enfants se rendent une fois par mois à la bibliothèque municipale afin d'emprunter des albums.

Dans le cadre du projet « Mon lac, ma rivière », Laurent, animateur-environnement, vient régulièrement faire travailler les élèves sur l'eau, le jardin, les plantes. Ils testent des expériences et entretiennent les deux jardins de l'école.

En janvier, les deux classes sont allées à La Roche Blanche assister à un spectacle musical sur l'eau intitulé « Un précieux trésor ».

Le thème commun étant les contes traditionnels, les deux classes ont étudié « Le petit chaperon rouge » et « Jack et le haricot magique ». Chaque élève a d'ailleurs semé une graine de haricot. Tous les jours ils observent la pousse, ils l'arrosent et la maîtresse prend des photos. Ils ont mis des tuteurs. Ensuite, ils les mettront en terre dans les jardins.

Le jour du printemps, samedi 20 mars a eu lieu le carnaval. Les enfants de maternelle ont d'abord chanté devant leurs parents puis ils ont défilé dans les rues de Chanonat en compagnie des enfants de l'école élémentaire. Enfin, tout le monde s'est retrouvé dans la cour de « l'école d'en bas » pour un moment convivial autour d'un verre offert par l'école.



Le samedi 27 mars, malgré des averses, les enfants ont pris plaisir à chercher des oeufs dans le jardin du château de La Batisse. En effet, quelques parents d'élèves de maternelle ont imaginé et organisé une chasse à l'oeuf. Les enfants avaient décoré des oeufs en polystyrène avec leurs maîtresses. Ceux-là étaient cachés le long du sentier qui mène aux cascades. Chaque « récolte » leur permettait de gagner un sac d'oeufs en chocolat.



Les parents qui ont participé au bon fonctionnement et au succès de cet après-midi sont vivement remerciés par les deux enseignantes.

Les inscriptions pour la rentrée 2010 ont eu lieu, mais la directrice est disponible pour répondre aux questions des parents qui souhaiteraient avoir des précisions.

Vous pouvez la joindre au 04.73.78.26.98.

Les parents des futurs « petite section » sont invités à une réunion d'information le mardi 29 juin à 18 heures à l'école maternelle.

## ■ Ecole Élémentaire

### Inscriptions des élèves à l'école élémentaire

Pour inscrire votre (vos) enfant (s), vous devez vous munir :

- 1 - du livret de famille
- 2 - du carnet de santé
- 3 - d'un justificatif de domicile

Elles auront lieu les jeudis 20 et 27 mai de 17H30 à 18H30.

et les samedis 29 mai, 12 et 19 JUIN de 10H à 11H, dans l'ancien bâtiment, premier étage, bureau du directeur.

Pour les élèves, actuellement en GS scolarisés à Chanonat, je serais heureux de recevoir les parents pour confirmer l'inscription de leur enfant, mettre à jour la fiche de renseignements et leur donner toute information pour leur première année à l'école élémentaire .

Inscriptions à d'autres dates :

tél 04 73 87 58 04 ou 06 74 47 55 37

Le directeur, Bruno Bonnefont

### Dates importantes de l'école

du 30 mars au 18 mai : piscine (première séance pour les CP-CE1 et les CM1-CM2, les suivantes pour les CP-CE1 et les CE2-CM1)

du 25 au 28 mai inclus : classe de découverte (CM1-CM2)

du 2 au 5 juin inclus : Exposciences à Clermont-Fd

8 juin : Troisième conseil d'école de l'année scolaire

19 juin : fête de l'école à Varennes

22 juin : journée au CPIE pour les classes de CP-CE1 et CM1-CM2

## ■ Association des Parents d'élèves

A la demande des parents d'élèves nous envisageons la mise en place d'une étude surveillée à l'école de Chanonat les lundis, mardis et jeudis de 17 à 18h.

Nous faisons appel à toutes personnes souhaitant se porter bénévoles pour assister les enfants dans leurs devoirs dès la rentrée de septembre 2010.

Veillez contacter les représentants des parents d'élèves :

corinne.rigo@wanadoo.fr

Tel : 09 60 52 52 91

millot.jean-marie@neuf.fr

Tel : 04 73 87 59 33

jean-luc@famille-boutin.org

Tel : 04 73 87 01 52

## Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Le matin : tous les jours ouvrables, de 8 h 45 à 12 h 30  
L'après-midi : lundi et vendredi de 14 h à 17 h  
et mercredi de 14 h à 16 h 30

Tél : 04 73 79 41 05  
Fax : 04 73 87 54 17  
E-Mail : mairie-chanonat@wanadoo.fr

## Poubelles

Des sacs poubelles sont déposés régulièrement à côté des bacs à ordures ménagères, ce qui ne correspond pas aux consignes. Les sacs poubelles doivent être déposés uniquement dans les bacs.

Certains foyers possèdent un bac individuel correspondant à leur adresse, les autres foyers doivent déposer leurs sacs poubelles dans les bacs collectifs. Nous précisons que les bacs collectifs sont attribués à des adresses précises et ne doivent pas servir de manière habituelle aux habitants possédant leur propre bac poubelle.

Nous rappelons que nous avons sur la commune un tri sélectif (poubelle jaune) et qu'une déchetterie est à la disposition des habitants. De ce fait, le volume des bacs d'ordures ménagères est largement suffisant pour récupérer les déchets d'une semaine.

Nous espérons que pour éviter que des animaux dispersent les ordures, pour des raisons d'hygiène et par respect pour ceux qui ramassent les poubelles plus aucun sac poubelle ne sera abandonné sur la voie publique.

## Recensement militaire

Vous avez 16 ans, pensez au recensement militaire.

Le recensement militaire donne des droits. Il est indispensable pour passer la plupart des examens et concours, du permis de conduire au BEPC ou au Bac. Il permet aussi de s'inscrire sur les listes électorales.

Sont concernés tous les garçons et les filles de nationalité française ayant 16 ans à partir de leur date d'anniversaire et dans le trimestre de leurs 16 ans. Jeunes ayant plus de 16 ans jusqu'à leur 25ème année.

S'adresser à la mairie. Vous munir d'une carte d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

## Etat civil

### ■ Naissances

Viginiol Jules, Varennes, le 22 février,  
Schwan - De Lima Faustine, Chanonat, le 25 février,  
Buc Jeanne, Jussat, le 18 mars,  
Foury Maxence, Chanonat, le 20 mars.



### ■ Décès

Raisch épouse Dessat Wilhelmine, Chanonat, le 7 février,  
Vernadat veuve Bethune Marie, Jussat, le 17 février.

### ■ Mariages

Artonne Brice et Biancu Corinne, Chanonat, le 20 mars,  
Avedikian Pierre et Galeazzi Nicole, Chanonat, le 3 avril.

#### Les Nouvelles de Chanonat

Responsable de la publication : Jean-Pierre Pezant  
Mise en page par la municipalité